

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 900

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 12**

À l'alinéa 23, substituer aux références :

« aux articles L. 642-1 à L. 642-28 »

les références :

« au chapitre II du titre IV du livre VI ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.